



# BIEF BELIN, RUISSEAU DU SAUT ET ZONES HUMIDES ASSOCIÉES (Identifiant national : 430002284)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 41000013)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Franche-Comté, .-  
430002284, BIEF BELIN, RUISSEAU DU SAUT ET ZONES HUMIDES ASSOCIÉES.  
- INPN, SPN-MNHN Paris, 10P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/430002284.pdf>

Région en charge de la zone : Franche-Comté  
Rédacteur(s) : DREAL Franche-Comté  
Centroïde calculé : 904076°-2213427°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 15/10/2009  
Date actuelle d'avis CSRPN : 22/09/2017  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 31/10/2017

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	10
9. SOURCES .....	10

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Doubs
- Commune : Oye-et-Pallet (INSEE : 25442)
- Commune : Planée (INSEE : 25459)
- Commune : Malpas (INSEE : 25362)

### 1.2 Superficie

216,45 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 863

Maximale (mètre): 940

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

#### DESCRIPTION

A l'ouest du lac Saint-Point, dans la haute chaîne du Jura plissé, le synclinal de Malpas s'étend entre la Montagne du Laveron à l'ouest et un petit anticlinal où s'est installé le bois du Chablay à l'est. Le réseau hydrographique de surface se dirige d'une part vers le nord-est par le ruisseau du Saut et d'autre part vers le sud par le Bief Belin.

Dans le massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières. A partir de cuvettes remplies d'eau, elles se forment et évoluent lentement depuis environ 12 000 ans : colonisation de l'eau libre par un radeau de végétation flottante (" tremblants "), formation d'un bas-marais alcalin, puis d'une tourbière bombée (haut-marais acide). Enfin, l'assèchement et l'installation des ligneux marquent le stade ultime.

Des dépôts d'origine glaciaire et des alluvions fluvio-glaciaires imperméables recouvrent les calcaires crétacés du synclinal. Dans un contexte de pâturages mésophiles et de forêts, le fond de la dépression est occupé par une mosaïque de milieux humides d'un grand intérêt écologique et paysager : bas-marais neutroclines (chimiquement neutres) occupant près de 60 % de la superficie du site, tourbières hautes actives et boisées, roselières, cariçaies hautes, mégaphorbiaies et saulaies. Le site offre donc un bel exemple de succession des différents stades aboutissant à la genèse d'une tourbière acide puis boisée.

Dans ce biotope spécialisé, se développe un écosystème particulier. La flore des Prés Partot présente de nombreuses espèces remarquables telles que la laîche des bourbiers, les rossolis à feuilles rondes et à feuilles longues, l'andromède à feuilles de polium, protégées sur le territoire national et deux mousses protégées en Franche-Comté. La régression à l'échelon national des zones de tourbières induit la raréfaction des espèces inféodées strictement à ces milieux. En outre, comme l'ensemble des zones humides, elles assurent des fonctions de régulation hydrique (" rôle d'éponge ") et d'épuration des eaux de surface. Comme pour le site de Malpas, l'intérêt des secteurs humides pour les insectes est primordial. Ainsi quatre espèces de papillons sont protégés sur ce secteur.

Pour les cours d'eau, le Bief du Saut s'écoule dans un contexte de bas marais et présente une grande diversité d'invertébrés sensibles à la pollution et des frayères à truite. C'est également le cas du Bief Belin : cet élément essentiel du site, dont la qualité des eaux est optimale, constitue le réservoir faunistique et pépinière du Drugeon, cours d'eau traversant une zone humide d'importance internationale toute proche.

## STATUT DE PROTECTION

Cette ZNIEFF est incluse dans le périmètre de la Zone Spéciale de Conservation " Lac et tourbières de Malpas, les Prés Partot et le Bief Belin " proposée pour intégrer le réseau européen Natura 2000. En outre, la présence d'espèces végétales, d'insectes et de poissons protégées confère indirectement un statut de protection au milieu : la législation interdit tout acte de destruction vis-à-vis des espèces et de leur milieu (arrêtés ministériels des 20/01/82, 22/06/92, 08/12/88 et 06/05/07).

## OBJECTIFS DE PRESERVATION

Plusieurs drains et fossés creusés au sud-ouest de la zone accélèrent les écoulements et l'exploitation de la tourbe aux Prés Partot a entraîné la disparition des bombements typiques du haut-marais. La majeure partie des prairies et marais fait l'objet d'un pâturage par des chevaux.

Les objectifs de gestion sont liés au maintien du fonctionnement hydrique et du caractère oligotrophe du site : absence d'opérations de drainage, de mise en eau ou de boisement des tourbières, limitation des apports d'engrais qui provoqueraient un déséquilibre trophique, maintien des pratiques agricoles extensives sur le site et dans les prairies environnantes. La conservation d'un équilibre entre les différents éléments de la mosaïque des habitats et la maîtrise de la fréquentation humaine sont également deux points à aborder dans une concertation au niveau local.

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Elevage
- Chasse
- Habitat dispersé

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Montagne
- Combe
- Cuvette

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Collectivité territoriale

### Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Critères d'intérêts patrimoniaux</li> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Poissons</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Insectes</li> <li>- Floristique</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-épuration des eaux</li> <li>- Zone particulière liée à la reproduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> </ul>

### Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

### Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

### Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bryophytes</li> <li>- Phanérogames</li> <li>- Lépidoptères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oiseaux</li> </ul>

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

*Non renseigné*

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<i>37.3 Prairies humides oligotrophes</i>				
	<i>38.1 Pâtures mésophiles</i>				
	<i>38.3 Prairies de fauche de montagne</i>				
	<i>53.1 Roselières</i>				
	<i>54.2 Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	53.2 <i>Communautés à grandes Laïches</i>				
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>				
	37.1 <i>Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>				
	44.9 <i>Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais</i>				

### 6.3 Habitats périphériques

*Non renseigné*

### 6.4 Commentaire sur les habitats

Aconito napelli - Filipenduletum ulmariae = 371 (d)

Trollio europaei - Cirsietum rivularis = 37212 (d)

Junco inflexi - Menthetum longifoliae = 3724

Trollio europaei - Molinietum caeruleae a Phragmites australis = 37311

Gentiano luteae - Cynosuretum cristati = 381 (d)

Alchemillo monticolae - Cynosuretum cristati = 381

Euphorbio brittingeri - Trisetetum flavescens brometosum mollis = 383 (d)

Salicetum pentandro - cinereae = 44923

Phragmitetum communis = 53111

Caricetum paniculatae = 5321

Caricetum davallianae = 5423 (d)

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	5755	<i>Bryum neodamense</i> Itzigs.		Reproduction certaine ou probable					
	5472	<i>Calliargon trifarium</i> (F.Weber & D.Mohr) Kindb.		Reproduction certaine ou probable					
	4913	<i>Cinclidium stygium</i> Sw.		Reproduction certaine ou probable					
Lépidoptères	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Fadet des tourbières</i> (Le), <i>Daphnis</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Tissot B., Adriens A. et Lambert J.L.				2001 - 2001
	54400	<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760)	<i>Solitaire</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Tissot B., Adriens A. et Lambert J.L.				2001 - 2001
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	<i>Damier de la Succise</i> (Le), <i>Artémis</i> (L'), <i>Damier printanier</i> (Le), <i>Mélitée des marais</i> (La), <i>Mélitée de la Scabieuse</i> (La), <i>Damier des marais</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Tissot B., Adriens A. et Lambert J.L.				2001 - 2001
	53976	<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Cuivré de la Bistorte</i> (Le), <i>Cuivre violacé</i> (Le), <i>Lycène hellé</i> (Le), <i>Argus Violet</i> (Le), <i>Argus myope violet</i> (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Tissot B., Adriens A. et Lambert J.L.				2001 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	199775	<i>Maculinea rebeli</i> (Hirschke, 1904)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mazuez C.				2001 - 2006
Phanérogames	82420	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753	Andromède	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Gaden J.-L.				1984 - 2006
	88420	<i>Carex cespitosa</i> L., 1753	Carex en touffe, Laïche en touffe, Laïche gazonnante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Gaden J.-L.				1999 - 2006
	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Laïche des tourbières, Laïche des vases, Laïche des bourniers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Gaden J.-L.				1984 - 2006
	95439	<i>Drosera longifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles longues, Droséra à longues feuilles	Reproduction certaine ou probable					1980 - 1980
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable					
	95927	<i>Eleocharis quinqueflora</i> (Hartmann) O.Schwarz, 1949	Scirpe pauciflore	Reproduction certaine ou probable					
	99881	<i>Gentiana cruciata</i> L., 1753	Gentiane croisette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Mazuez C.				2002 - 2006
	114480	<i>Polemonium caeruleum</i> L., 1753	Valériane grecque, Polemoine bleue, Polémoine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Gaden J.-L.				2006 - 2006
Poissons	67778	<i>Salmo trutta fario</i> Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	Reproduction certaine ou probable					

## 7.2 Espèces autres



Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	4965	<i>Meesia triquetra</i> (L. ex Jolycl.) Ångstr.		Reproduction certaine ou probable					
	6736	<i>Sphagnum contortum</i> Schultz		Reproduction certaine ou probable					
Phanérogames	88913	<i>Carex teretiuscula</i> Gooden., 1794	<i>Laïche arrondie, Laïche à tige arrondie, Laïche à deux étamines</i>	Reproduction certaine ou probable					
	96843	<i>Eriophorum alpinum</i> L., 1753	<i>Scirpe de Hudson</i>	Reproduction certaine ou probable					
	111954	<i>Oxycoccus quadripetalus</i> Schinz & Thell., 1907	<i>Canneberge, Canneberge à gros fruits, Myrtille des marais</i>	Reproduction certaine ou probable					
	113639	<i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753	<i>Grassette commune, Grassette vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Morcrette P.				1997 - 1997
	115868	<i>Primula farinosa</i> L., 1753	<i>Primevère farineuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	119812	<i>Sagina nodosa</i> (L.) Fenzl, 1833	<i>Sagine noueuse</i>	Reproduction certaine ou probable					
	125319	<i>Swertia perennis</i> L., 1753	<i>Swertie pérenne, Swertie vivace</i>	Reproduction certaine ou probable					

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Insectes	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	53976	<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	54400	<i>Colias palaeno</i> (Linnaeus, 1760)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Angiospermes	82420	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	95439	<i>Drosera longifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
	114480	<i>Polemonium caeruleum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain ( <a href="#">lien</a> )
Bryidae	6736	<i>Sphagnum contortum</i> Schultz	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	C.R.E.N. Franche-Comté	1998	Etude des tourbières de Franche-Comté (programme Life), vol. 2 : Doubs et Jura
	Ferrez Y., Prost J.-F., André M., Carteron M., Millet P., Piguat A. et Vadam J.-C.	2001	Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté, Besançon, Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique, Turriers, Naturalia Publications. 310 p.
	FERREZ Y B.E.	1999	Atlas des zones humides du Doubs. DIREN Franche-Comté
	Ferrez Y. et Guyonneau J.	2005	Connaissance de la flore rare ou menacée de Franche-Comté, <i>Carex cespitosa</i> L. . Conservatoire Botanique de Franche-Comté, DIREN de Franche-Comté et Conseil Régional de Franche-Comté, 16p.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Gaden J.-L.	2007	Etude phytosociologique et cartographique des habitats ouverts du site Natura 2000 FR 4301284 « Lac et tourbière de Malpas, les prés Partot et le Bief Belin ». Ecotope Flore Faune, DIREN Franche-Comté, Réserve Naturelle de Remoray et Union Européenne. 67 p + cartes et annexes
	Gillet F., Royer J.-M. et Vadam J.-C.	1980	Rapport concernant une étude monographique des tourbières du département du Doubs et du nord du département du Jura. in Etude pluridisciplinaire des zones humides formant le complexe étangs, marais et tourbières de Frasne (Doubs). Univ. Franche-Comté. p.125-273.
	Moncorgé S et al.	2007	Plan d'action en faveur de l'Azuré de la croisette en Franche-Comté. ENC, OPIE, CBFC, RN Remoray, PNR Haut-Jura, CC Frasne-Drugeon, ADAPEMONT, CPIE Haut-Doubs, DIREN, CR Franche-Comté, CG Doubs et Haute-Saône, Fondation nature et découvertes. 22p. + annexes
Informateur	Adriaens Aïno	1999	
	André M.		
	Ferrez Y., Guyonneau J.		
	Gaden J.-L.		
	Mazuez C.		
	Morcrette P.		
	Tissot B., Adriaens A. et Lambert J.L.		